

## Cortix obtient le label « entreprise innovante » décerné par OSEO

Cortix, société leader de la création de sites internet à destination des TPE-PME, a obtenu le 24 juillet 2008, le label « ANVAR entreprise innovante » accordé par OSEO, organisme d'intérêt général qui accompagne les entrepreneurs dans toutes les étapes de la vie de leur entreprise. Cortix est ainsi éligible, pour une durée de 3 ans, aux investissements des Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI). Cette reconnaissance permet à tout FCPI, qui a une part obligatoire d'investissement dans les entreprises innovantes d'investir dans Cortix.

### Cortix confirme son positionnement d'entreprise innovante

Le 24 juillet 2008, la commission régionale d'attribution des aides à l'innovation s'est réunie et a reconnu le caractère innovant de Cortix. OSEO, organisme d'intérêt général, qui accompagne les entrepreneurs dans toutes les étapes de la vie de leur entreprise et dans leur démarche d'innovation, a ainsi accordé le label « ANVAR entreprise innovante » à Cortix pour 3 ans.

Déjà en 2006 et 2007 Cortix s'est vu décerner le trophée de l'entreprise la plus performante du Grand Ouest, dans le cadre du Deloitte Technology Fast 50 en partenariat avec OSEO. Aujourd'hui, la qualification « Entreprise Innovante » représente pour la PME bordelaise aux 20 000 clients, une reconnaissance de sa capacité d'innovation.

---

### Cortix, les infos clés

- **Leader français** de la création de sites Internet
- Année de création : **1999**
- Siège : **Mérignac** (33) – France
- Chiffre d'affaires : **14, 5 M €** (2007)
- Effectif du groupe : **540 collaborateurs**
- Plus de **20 000 clients** à ce jour
- **1 000 nouveaux clients** par mois
- **28 agences commerciales en Europe**